Le procès-verbal reflète les décisions prises par le conseil lors de la séance ordinaire du 18 janvier 2022. Toutefois, selon l'article 201 du *Code municipal*, il doit être approuvé par le conseil à une séance ultérieure. Sous réserve de modifications suite à l'approbation par les membres du conseil.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2022

Le conseil de la municipalité de Saint-Télesphore siège en séance ordinaire, ce 18 janvier 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette visioconférence :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond
- la conseillère madame Valérie Camiré
- la conseillère madame Mélissa Morin

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

Assiste également à la séance, par visioconférence : madame Danielle Glode, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

2022-01-01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE SANS PRÉSENCE DU PUBLIC**

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 18 janvier 2022 à 19 h 35.

CONSIDÉRANT QUE, le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et ce, conformément à la *Loi sur la santé publique ;*

CONSIDÉRANT QUE les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 21 janvier 202 par le décret numéro 4-2022 du 12 janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 20 décembre 2021, les membres du conseil municipal doivent, autant que possible, tenir leurs séances par tout moyen leur permettant de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, selon les modalités prévues par l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 (2020-049) ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, toute municipalité a l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance qui, en vertu de la loi, doit comprendre une période de questions ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit, tel qu'exigé, tenue sans la présence du public, les membres du conseil et les officiers municipaux étant autorisés, par les décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, à y être présents, à prendre part, délibérer et voter à cette séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

QUE le conseil confirme que la présente séance et toute séance ultérieure, jusqu'à ce que la situation sanitaire le permette, en considérant les règles fixées par la ministre de la Santé, soient tenues sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

QUE la séance soit publicisée, dès que possible, selon les règles juridiques applicables par l'un ou l'autre des arrêtés ministériels applicables, soit sur son site Internet et qu'une copie soit disponible à l'hôtel de ville.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-02 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

POUR ADOPTION

Le maire David McKay demande à madame Danielle Glode, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, de procéder à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire **SANS présence de public**
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021
3.2. Date de la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2022 et du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024
3.3. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
4.1. Demande d'appui financier de la *Fondation de l'école secondaire Soulanges* au Gala Méritas 2021-2022
5. Ressources humaines
5.1. Embauche d'une greffière-trésorière adjointe
6. Finances et trésorerie
6.1. Approbation de la liste des comptes de décembre 2021
6.2. Autorisation de paiement à *Infrastructel* / INFRA *Planification urbaine* pour les prestations de services en inspection et émission de permis pour le mois de novembre 2021
6.3 Autorisation de paiement à *H2O* Service pour l'opération des stations de traitement des eaux usés pour les mois de septembre, octobre et novembre 2021
6.4. Autorisation de paiement à *Les Éditions juridiques FD inc.* pour l'impression des bulletins de vote du scrutin du 7 novembre 2021
6.5. Autorisation de paiement à *Lavigne excavation* pour des travaux de pavage de réparation pour la montée Léger et des travaux de rapiéçage à différents endroits sur le territoire de la municipalité
6.6 Autorisation de paiement à *Potvin Mécanik inc.* pour des réparations au camion du service de Sécurité incendie numéro 222
7. **Période de questions**
8. Administration
9. Incendie et sécurité publique
9.1. Ratification des orientations et des décisions prises relativement à la pandémie du COVID-19
10. Travaux publics et voirie
11. Transport et déneigement
12. Hygiène du milieu et environnement
13. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
14. Loisirs, culture et vie communautaire
14.1. Activité pour la Saint-Valentin au parc Léon-Prieur
15. Autres sujets
16. **Période de questions**
17. Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

La séance extraordinaire de l'adoption du budget 2022 et du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024, sera fixé à une date ultérieure au mois de février 2022.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
04-01-2022	Fondation de l'hôpital du suroît	Rermerciements pour la contribution financière pour l'achat d'une console d'endoscopie portative.

2022-01-04 **DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE LA *FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES* AU GALA MÉRITAS 2021-2022**

ATTENDU la demande d'appui financière de la *Fondation de l'école secondaire Soulanges ;*

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'OCTROYER la somme de 100,00 $ à la *Fondation de l'École secondaire Soulanges* afin de souligner par des prix et bourses, les efforts réalisés par les élèves dans le cadre du Gala Méritas 2021-2022.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-05 **EMBAUCHE D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE le Conseil procède à l'embauche de madame Manon Cuillerier, au poste de secrétaire-trésorièere adjointe de la municipalité de Saint-Télesphore ;

QUE le conseil municipal autorise le maire David McKay et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, à signer l'entente de travail entre les deux parties.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-06 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe :

Salaires versés du 1er au 31 décembre 2021	15 337,20 $
Prélèvements bancaires du 1er au 31 décembre 2021	20 114,22 $
Dépenses particulières payées du 1er au 31 décembre 2021	117 180,24 $
Comptes à payer au 31 décembre 2021	12 530,01 $
TOTAL	**165 161,67 $**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de décembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, des comptes de décembre 2021 ;

D'ENTÉRINER la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1er au 31 décembre 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 31 décembre 2021

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-07 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *INFRASTRUCTEL / INFRA PLANIFICATION URBAINE* POUR LES PRESTATIONS DE SERVICES EN INSPECTION ET ÉMISSION DE PERMIS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2021**

ATTENDU la résolution numéro 2021-07-18 adoptée à la séance ordinaire du 13 juillet 2021 mandatant *Infrastructel / Infra Planification urbaine* pour des prestations de services en inspection et émission de permis ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 6 313,17 $ taxes incluses, à *Infrastructel / Infra Planification urbaine* pour les prestations de services en inspection et émission de permis pour le mois de novembre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-08 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *H2O SERVICE* POUR L'OPÉRATION DES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉS POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE 2021**

ATTENDU le résolution numéro 2021-07-16 adoptée à la séance ordinaire du 13 juillet 2021 mandatant *H2O Service* pour les services de gestion des eaux usés ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 697,72 $, 1 932,44 $, et 1 948,83 $ pour un total de 5 578,99 $ taxes incluses, à *H2O Services* pour l'opération des traitements des eaux usés pour les mois de septembre, octobre et novembre 2021 respectivement.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-09 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.* POUR L'IMPRESSION DES BULLETINS DE VOTE DU SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021**

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 202,03 $ taxes incluses, à *Les éditions juridiques FD inc* pour l'impression des bulletins de vote du scrutin du 7 novembre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE

2022-01-10 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LAVIGNE EXCAVATION INC.* POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE DE RÉPARATION POUR LA MONTÉE LÉGER ET DES TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE À DIFFÉRENTS ENDROITS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU la résolution 2021-09-15 adoptée à la séance ordinaire du 14 septembre 2021 mandatant *Excavation Lavigne inc.* pour des travaux de pavage de réparation pour la montée Léger ;

ATTENDU la résolution 2021-09-16 adoptée à la séance ordinaire du 14 septembre 2021 mandatant *Excavation Lavigne inc.* pour des travaux de rapiéçage à différents endroits sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la municipalité ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 46 254,45 $ taxes incluses à *Lavigne Excavation inc.* pour des travaux de réparation pour la montée Léger et des travaux de rapiéçage à différents endroits sur le territoire de la municipalité.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2022-01-11 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *POTVIN MÉCANIK INC.* POUR DES RÉPARATIONS AU CAMION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE NUMÉRO 222**

ATTENDU la résolution 2021-11-18 adoptée à la séance ordinaire du 23 novembre 2021 mandatant *Camion Potvin* pour des réparations au camion du service de Sécurité incendie numéro 222 ;

ATTENDU que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la municipalité ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 246,68 $ taxes incluses à *Potvin Mécanik inc.* pour des réparations au camion du service de sécurité incendie numéro 222

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-01-12 **RATIFICATION DES ORIENTATIONS ET DES DÉCISIONS PRISES RELATIVEMENT À LA PANDÉMIE DU COVID-19**

ATTENDU QUE, dans le contexte actuel de la pandémie du COVID-19, le chef du conseil d'une municipalité « peut décréter toute dépense qu'il juge nécessaire » ;

ATTENDU QUE, dans le contexte actuel de la crise sanitaire décrétée par le gouvernement du Québec le 13 mars 2020, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, coordinatrice des mesures d'urgence, de concert avec le maire, monsieur David McKay, responsable des mesures d'urgence, a été appelé à prendre des décisions rapidement (avant d'obtenir une résolution du conseil) ;

ATTENDU les modifications en continu des directives du *gouvernement du Québec* liés à la situation exceptionnelle, il n'y a pas été possible que ces décisions soient prises par le conseil municipal (par résolution) avant la présente séance ;

ATTENDU QUE les dépenses dont il est question sont justifiées et nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des employés et des citoyens ;

ATTENDU QU'il s'agit d'un pouvoir d'exception et que celui-ci a été utilisé avec parcimonie ;

ATTENDU QU'un rapport motivé a été soumis au conseil dès la première séance suivante,

POUR CES MOTIFS

il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

DE RATIFIER les orientations prises par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, coordinatrice des mesures d'urgence, relativement à la crise sanitaire reliée à la pandémie du COVID-19, depuis la dernière séance ordinaire du Conseil tenue le 14 décembre 2021 ;

QUE les décisions prises depuis la dernière séance ordinaire du Conseil tenue le 14 décembre 2021, de concert avec le maire, monsieur David McKay, responsable des mesures d'urgence, soient entérinées a posteriori.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

ACTIVITÉ POUR LA SAINT-VALENIN AU PARC LÉON-PRIEUR

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

MOTION DE REMERCIEMENT

Motion de remerciement est donné par le maire et les conseillers à monsieur Roger Bériault et à madame Vicky Bériault pour leur excellent travail lors de la création et l'entretien de la patinoire et l'anneau de glace situés au Parc André-Leblanc.

ACTIVITÉ POUR LA SAINT-VALENIN AU PARC LÉON-PRIEUR

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à la séance ont posé des questions ou apportés des commentaires sur les sujets suivants :

- H2O Services
- Poste de saisonnier

2022-01-13 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, il est proposé par la conseillère Mélissa Morin, appuyé par la conseillère Kim Jones et résolu que la séance ordinaire du 18 janvier 2022 soit levée à 20 h 06.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
David McKay, maire

_____
Danielle Glode
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe